



Archives de sciences sociales des religions

144 | octobre-décembre 2008
Varia

Roberta B. Aluffi, Giovanni Zincone, (eds.), *The Legal Treatment of Islamic Minorities in Europe*

Peeters, Louvain, 2004, 324 p.

Jean-Philippe Bras



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/18453>
ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008
Pagination : 163-274
ISBN : 978-2-7132-2192-7
ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Jean-Philippe Bras, « Roberta B. Aluffi, Giovanni Zincone, (eds.), *The Legal Treatment of Islamic Minorities in Europe* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 144 | octobre-décembre 2008, document 144-1, mis en ligne le 04 février 2009, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/18453>

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

Roberta B. Aluffi, Giovanni Zincone, (eds.), The Legal Treatment of Islamic Minorities in Europe

Peeters, Louvain, 2004, 324 p.

Jean-Philippe Bras

- ¹ Cet ouvrage, issu des travaux d'un colloque qui s'est tenu à Turin les 19-21 juin 2003, présente un tableau des dispositifs juridiques s'appliquant aux « minorités islamiques » en Europe. Le titre pourrait faire débat dans le contexte français où la notion de minorité religieuse ne va pas de soi. Douze pays sont considérés (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède), donnant lieu chacun à une contribution séparée. Les principaux points critiques dans la gestion juridique de la nouvelle donne islamique en Europe sont abordés : reconnaissance d'un statut légal à l'islam et modes de représentation ; financements publics ; place de l'enseignement sur l'islam dans les écoles publiques ; développement des écoles et universités islamiques et formation des imams ; construction des mosquées ; inhumations et cimetières ; assistance religieuse dans les hôpitaux, les prisons et les armées ; fêtes religieuses ; abattage rituel et nourriture hallal ; voile islamique ; droit de la famille ; traitements médicaux. Ils sont cependant traités de manière très inégale selon les contributions. Un tableau synoptique, en fin d'ouvrage, tend à restituer par thème les différentes solutions nationales. Mais c'est peut-être la principale faiblesse de cet ouvrage de ne pas avoir tiré pleinement parti de la richesse des informations fournies dans les études par pays. On trouve certes des éléments de typologie dans la contribution de Jocelyne Cesari, qui distingue entre trois modèles de relations État-religion : modèles de la séparation, de la coopération, ou de la religion d'État. Ce qui ne signifie pas qu'un modèle recouvre les mêmes options juridiques selon les États, comme le montre la comparaison entre la France, qui se positionne sur une conception défensive de la séparation, et les États-Unis, où la religion est perçue comme faisant le lien social dans la sphère privée.

- 2 C'est d'ailleurs bien l'hétérogénéité des situations qui ressort du tableau dressé : l'abattage rituel se pratique sans obstacle majeur ici, et il se heurte aux défenseurs des animaux ailleurs ; la question du voile peut passer inaperçue, faisant l'objet d'arrangements locaux, ou remonter de manière très conflictuelle au niveau des instances politiques nationales et être traitée par la voie législative ; une représentation centralisée de la communauté islamique sera considérée tantôt comme une nécessité impérieuse, tantôt comme une incongruité. Et l'on pourrait continuer ainsi sur tous les thèmes de la gestion juridique de l'islam en Europe. D'où une double question qui pourtant n'affleure pas vraiment dans cet ouvrage : dans quelle mesure le droit européen est-il susceptible de jouer un rôle unifiant dans les réponses étatiques à la question du traitement juridique des minorités islamiques ? Et, dans quelle mesure ce droit est-il édifiable, au regard de cette diversité ? L'hypothèse du passage à un modèle européen fondé sur des valeurs communes est évoquée en introduction (avec l'hypothèque de la référence au christianisme qui n'est pas totalement levée et est à coup sûr problématique au regard de la visée intégrative affichée vis-à-vis des musulmans). Mais simultanément est restituée la singularité des trajectoires nationales, confrontées à des migrations aux configurations bien différentes, et à des passés – celui de la colonisation, de la présence musulmane sur le territoire, de la relation entre l'État et les religions... – qui ne pèsent pas de la même manière.
- 3 Ce droit est donc sous tension, entre sa dimension européenne et sa dimension nationale, entre les valeurs sociales dominantes et les demandes des communautés musulmanes. Cependant les propos introductifs soulignent que le nécessaire effort d'adaptation et de compromis entre les parties en présence ne suppose pas un bouleversement des dispositifs juridiques, mais plutôt leur bonne application, garantissant le respect du principe d'égalité et mettant fin aux discriminations à l'égard des musulmans dans leurs pratiques religieuses. Par ailleurs, il est souligné que les retombées du 11 septembre, si elles comportent un pan négatif, à travers les effets stigmatisants de la lutte anti-terroriste pour les populations musulmanes, ont été globalement positives, accélérant le processus d'institutionnalisation de l'islam en Europe. Mais les évolutions récentes montrent bien que le tableau est très mouvant, que de nouveaux foyers de tension ou de conflit s'allument, même dans les pays à tradition consensualiste d'Europe du Nord, et dans d'autres champs du droit, celui de la liberté d'expression, celui de l'économie... Il est donc particulièrement utile de continuer dans la voie qu'ouvre cet ouvrage, d'un effort comparatif sur les processus d'adaptation du droit à la nouvelle donne d'un islam européen.